

Compte rendu du conseil municipal n°4

Jeudi 26 juin 2014

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Karine MORVAN

Présents: M. Le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, René RAUD, Pascale CORRE DIVERRES, Bernard CORNEC, Georges JEZEQUEL, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeannine LE GALL, Karine MORVAN, Philippe MOULLEC, Fabienne SIMON, Bernard CORNEC, Laure LAUVERGEAT, Marie-Pierre GEULIN-LOEVENBRUCK.

Absents : Nathalie ABIVEN, pouvoir à Bernard CORNEC

Yvan BRISHOUAL, pouvoir à Philippe MOULLEC

Annie MOAL, pouvoir à Julien POUPON

Début de séance : 18h30

I - COMPTE-RENDU DU VOYAGE EN ANGLETERRE PAR LES ENFANTS DE CM1 ET CM2

Marie, Thomas et Anna, élèves de CM1 et CM2, accompagnés de leurs instituteurs, Daniel Gourmelon et Sylvie Boué, ont présenté leur voyage sur les traces de Guillaume le Conquérant. Ils ont visité Bayeux avant de traverser la Manche vers Hastings où ils ont rencontré leurs correspondants puis enfin Londres. La municipalité et les animations réalisées par l'école (soirée cabaret, opération pizzas) ont permis de réaliser ce voyage.

II - RYTHMES SCOLAIRES

Environ 90 personnes ont participé à la réunion de présentation du lundi 22 juin menée par Pascale CORRE DIVERRES. Rappel : la participation au TAP se fera uniquement sur inscription. Environ 10 intervenants encadreront ces TAP. Possibilité aux élèves de se rendre le mercredi après-midi à l'ALSH de Loperhet en car après la cantine. Pas de formule avec seulement le repas.

Jean-Louis VIGNON rappelle que les parents devront être indulgents car c'est un système difficile à mettre en place.

Pour la rentrée, il est prévu d'embaucher 2 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi. Jean-Louis VIGNON propose de réaliser ces recrutements sans passer par l'avis de l'ensemble du conseil municipal. Il propose d'ailleurs un vote pour une autorisation de recrutement d'agents non titulaires de remplacement, occasionnels ou saisonniers de la même manière pour toute la durée du mandat.

Vote : 19 voix pour.

III - TERRAIN MULTI-SPORTS

2 offres sont proposées au vote : Celle de Synchronicity pour un montant de 26 951,53 € HT et celle de Sport France pour 31 000,00 € HT

Vote pour Synchronicity : 18 voix

Abstention : Pascale CORRE DIVERRES

Yvan BRISHOUAL vote pour l'autre projet.

Une demande de subvention a été faite auprès du sénateur

Les travaux peuvent être réalisés pour début septembre.

Au vu du coût des travaux, l'extension nécessaire au Skate Park, piste d'athlétisme et panneaux de basket extérieurs sera reproposée en même temps que la fin de l'ECO-FAUR en 2015.

IV - ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT

L'effectif du club de foot ESM a progressé de 40% en 3 ans. Ils seront dans l'obligation de proposer des entraînements le soir. De plus beaucoup d'éducateurs travaillent et ne sont donc disponibles que le soir, d'où la demande d'un éclairage du terrain B.

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres : les offres se situent entre 27 652,01€ HT et 58 865,00€ HT pour la même prestation.

Ce projet n'avait pas été budgété mais suite à un problème de signature d'acte, l'achat de la maison Diverres prévue pour 90 000,00 € ne se concrétiser pas cette année.

Une demande de subvention auprès de la FFF sera faite (possibilité de près de 40% de subventions) + la ligue de Bretagne accorde un prêt à taux 0%.

Vote : 18 voix pour l'offre J.CADIOU à 27 652,01€ HT.

Abstention : Jeannine LE GALL

V - SDEF : CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Ce groupement permet par exemple de regrouper les achats d'énergie à des tarifs préférentiels. Cette convention est signée pour 3 ans.

Vote : 19 voix pour

VI - ACHAT ENERGIES

Rappel sur le fait que le marché des énergies électricité et gaz naturel est ouvert à la concurrence depuis le 1er juillet 2007. Les collectivités territoriales doivent recourir à des procédures prévues par le Code des marchés publics afin de sélectionner leurs prestataires.

VII - MAITRISE D'OEUVRE – AVANT PROJET AMENAGEMENT SUITE RD 47

Le cabinet GEOMAT de Landerneau a été désigné comme maître d'oeuvre de ce projet.

Présentation de l'avant projet :

- . 50 places de parking sur l'actuel parking du terrain de foot.
- . Abribus : il devra respecter les normes accès PMR (subventions possibles auprès du Conseil Général).
- . Réserve d'eau par un système de drainage sous parking afin de maîtriser l'écoulement des eaux et éviter les inondations.
- . Réhausse du chemin situé le long du terrain de jeux pour éviter que l'eau y stagne.
- . Rapprochement du talus attenant à ce chemin pour création de places de parking supplémentaires et/ou système de drainage.

Vote pour proposition de l'avant-projet : 19 voix pour

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- . Bernard CORNEC souhaite une zone pour emplacements camping-car.
- . Rappel : l'aire de déchets verts sera fermée à partir du 01/08/2014.

Prochaine réunion du conseil : jeudi 04 septembre 2014 - 20h30